En amont du Sommet de la Francophonie, le CESE propose un nouveau modèle de développement de la francophonie économique

Avis « L'espace francophone : relever des défis économiques et numériques pour assurer son dynamisme »

PUBLIÉ LE 26/06/2024

Le Conseil économique, social et environnemental (CESE) a adopté ce jour en séance plénière son avis intitulé « L'espace francophone : relever des défis économiques et numériques pour assurer son dynamisme » à l'unanimité avec 115 voix pour. Quelques mois avant le Sommet de la Francophonie d'octobre 2024 et à la veille de l'Assemblée générale de l'Union des conseils économiques et sociaux et institutions similaires francophones (UCESIF), le CESE dévoile dix préconisations opérationnelles et pragmatiques pour construire la francophonie économique et numérique de demain.

Les atouts de l'espace économique francophone sont aujourd'hui sans équivoque : avec 88 états et gouvernements, 17,5% de la population mondiale et 16,5% du produit national brut (PNB), son potentiel économique est immense. Construite sur des similitudes linguistiques, culturelles et politiques, le développement de la Francophonie appelle aujourd'hui une véritable stratégie concertée afin de renforcer les liens entre les pays et faire face à de nombreux défis qui l'impactent, tels que la concurrence portée au français et le morcellement de son espace.

Face à une année 2024 clé pour l'avenir de la Francophonie économique, qui accueillera notamment le Sommet de la Francophonie en France le 5 octobre 2024 et l'assemblée générale de l'Union des conseils économiques et sociaux et institutions similaires francophones (UCESIF) qui regroupe les Conseils de 24 pays, le matin même de la plénière, le CESE présente un plan concret, pour promouvoir un modèle de Francophonie ambitieuse, autour des questions structurantes du développement économique et numérique, mais également du développement durable et de la transition énergétique. L'objectif est de pouvoir s'appuyer sur les atouts de l'espace pour le renforcer et le structurer davantage autour d'institutions et de stratégies partagées par les acteurs privés et publics.
Construit en partenariat avec l'UCESIF, avec des contributions des Conseils de Côte d'Ivoire, du Maroc, de Roumanie et du Gabon, et celles du patronat camerounais l'avis présente un nouveau modèle pour le développement de la francophonie économique sous la forme de **10 propositions sur 4 thématiques,** qui s'appuient notamment sur la nécessité de promouvoir le français comme une langue d'influence, attractive et ouverte sur les autres cultures, et de défendre un espace de droit et une communauté de valeurs partagées.

- **Quelle organisation institutionnelle pour la Francophonie économique et numérique ?**

Le CESE propose que les prochaines stratégies économiques et numériques de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) soient ciblées sur quelques grands secteurs d'avenir et contiennent des propositions dédiées à la mobilisation de financement avec des objectifs chiffrés associés.

Par ailleurs, le CESE appelle à un renforcement de la place de la société civile au sein des instances de la Francophonie, notamment en créant un partenariat entre l'OIF et l'UCESIF, représentant de la société civile au sein de la francophonie.

- **Comment favoriser les échanges et les innovations au sein de l'espace francophone ?**

Le CESE appelle à l'intensification des missions économiques développées par l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), avec pour objectif de promouvoir des modèles de production responsable et durable s'appouant sur des standards internationaux existants comme les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme, les normes internationales du travail de l'Organisation internationale du travail (OIT) ou la norme ISO 26 000.
Le CESE préconise également de simplifier la délivrance de visas de circulation à destination de la France et des autres pays

francophones afin de favoriser les échanges en matière de Francophonie économique et numérique.

- **Comment s'appuyer davantage sur les nombreux atouts de l'espace francophone ?**

Le CESE recommande que l'égalité de genre et l'autonomie économique et sociale des femmes, par la formation et le soutien financier, demeurent des axes structurants des politiques et programmes déployés par l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF). Il appelle à une concertation et à de meilleures synergies entre l'OIF et l'Agence française de développement (AFD) pour identifier des projets communs et en assurer le suivi.

- **Comment développer le français comme langue de travail et langue au travail ?**

Pour le CESE, l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) doit faciliter la participation des pays francophones aux discussions internationales sur l'environnement et le développement durable et veiller à ce qu'ils reçoivent de manière instantanée l'information pertinente en français afin de pouvoir participer et agir de façon concertée lors de ces sessions de négociations.
Le CESE recommande à l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) d'amplifier sa politique de stratégie numérique et son programme d'action sur la découvrabilité des contenus francophones. Les résultats dans ce domaine doivent être évalués lors de chaque sommet de la Francophonie.

Cet avis est rapporté par Jean-Lou Blachier (Groupe Entreprises), au nom de la Commission Affaires européennes et internationales. Il a été présenté lors de l'assemblée plénière du 26 juin à 14h00. **L'avis a été adopté à l'unanimité avec 115 voix pour.**

Contact presse :
Ema Hazan
06 64 56 11 74
ema.hazan@plead.fr

Télécharger

© - copyright CESE - Novembre 2026